

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2018

Le conseil municipal s'est réuni le quatre octobre deux mille dix-huit à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur DELPECH Laurent, Maire de Dampmart.

Date de la convocation : 28 septembre 2018

I-DÉLIBÉRATIONS :

1) Mandat spécial accordé aux élus pour une mission dans le cadre d'un jumelage

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

ACCORDE un mandat spécial à Monsieur DELPECH, Maire de Dampmart pour une mission en vue d'un jumelage avec la ville d'Alcanena (Portugal) du 9 au 11 octobre 2018.

DIT que la présente délibération vaut ordre de mission.

DECIDE que le remboursement des frais réels est plafonné à 100€ par jour.

DIT que les remboursements s'effectueront sur la base des frais réellement engagés, dans la limite du montant fixé, sur présentation des justificatifs correspondants et accompagnés d'un état de frais dûment signé.

2) Autorisation de mandater avant le vote du BP 2019

Dans l'attente du vote du budget 2019, l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales permet, par délibération, d'engager, de liquider et surtout de mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2018 : 1 238 939,96 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 309 734,99 € ($< 25\% \times 1\,238\,939,96 \text{ €}$).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement en attente du vote du budget primitif 2019, dans la limite de 25 % des investissements budgétés sur l'exercice 2018 suivant la répartition par chapitre indiquée ci-dessus.

II - DECISIONS

1. Marché pour l'Effacement des réseaux aériens et rénovation de l'éclairage public pour la place du général Leclerc et ses abords
2. Convention de partenariat pour les interventions de musique en milieu scolaire de l'année 2017/2018
3. Marché de prestation de service SACPA (gestion de l'animal en zone habitée)
4. Renouvellement du contrat ADELICE
5. Marché de Réaménagement de la place du Général Leclerc et ses abords

Fin de la séance à 21h30

Pour extrait conforme
Le Maire
Laurent DELPECH

